

## A Bure, l'État promet un nouveau débat public sur les déchets nucléaires tout en réprimant les opposants

Plusieurs opposants au projet Cigéo, l'enfouissement en grande profondeur de déchets radioactifs dans la Meuse, ont été condamnés à des peines de prison en mars, suite à l'évacuation de terrains convoités pour le démarrage des travaux. En parallèle, le gouvernement vient d'annoncer une nouvelle consultation publique sur la gestion des déchets nucléaires, la troisième sur le sujet. Sur place, la situation demeure tendue.



La carotte et le bâton. Jamais cette expression populaire n'aura résonné de manière aussi forte auprès des habitants de la Meuse et de la Haute-Marne dans l'épineux dossier des déchets nucléaires. Cela fait près de vingt ans que leur cadre de vie est au centre d'un débat aussi passionné que complexe sur le sort que la France compte donner aux poisons ultimes de la filière électronucléaire : les déchets radioactifs dits de haute activité et à vie longue, issus notamment du retraitement des barres d'uranium

usagées entreposés dans des "piscines" du centre de la Hague (Manche), sous la surveillance de l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra).

La carotte, ce sont les centaines de millions d'euros déversés depuis plus de vingt ans dans cette petite partie de la région Grand Est, en guise – doux euphémisme – "d'accompagnement économique" aux projets de l'Andra autour du petit village de Bure, au sud de la Meuse. Plus d'un milliard **selon notre enquête** !

C'est en 1998 que le gouvernement Jospin, avec comme ministre de l'Environnement l'écologiste Dominique Voynet, signe le décret qui officialise la création à Bure d'un "laboratoire" afin de tester dans son sous-sol argileux la conception d'une nécropole censée figer pour des millénaires 85 000 m<sup>3</sup> de déchets radio-toxiques.

### Fin de l'occupation au Bois Lejuc

Le bâton, c'est la sourde répression policière et judiciaire qui sévit dans les villages autour de Bure depuis trois ans. La lutte contre Cigéo – pour *Centre industriel de stockage géologique* – s'est amplifiée en 2015, avec l'arrivée de militants anti-nucléaires plus déterminés. Cette nouvelle dimension a pris forme dans l'occupation, à l'été 2016, du bois Lejuc, une forêt convoitée par l'Andra pour y creuser les premiers puits de son centre d'enfouissement.

L'occupation a pris fin le 22 février dernier, lorsque 500 gendarmes mobiles **sont venus expulser** la quinzaine d'opposants, logés dans des cabanes perchées dans les arbres, des barricades et des "vigies" aménagées de palettes en bois, de tôles et de bâches en plastique. Autour du bois dans les villages environnants, depuis des mois, les habitants, opposés ou non au projet, subissent barrages et contrôles routiers à répétition.

## De nouveaux financements pour le développement local

Ces dernières semaines, le gouvernement a tenté de reprendre la main sur ce dossier hautement explosif. Aux manettes : le secrétaire d'État à la Transition écologique Sébastien Lecornu, laissant penser que le dossier échappait désormais à son ministre de tutelle Nicolas Hulot. Le 7 mars, le secrétaire d'État a présidé un "Comité de haut niveau" sur les déchets nucléaires, impliquant parlementaires de la région, élus locaux des conseils régionaux et départementaux, maires et présidents de communautés de communes, et enfin représentants de l'État<sup>1</sup>, soit une soixantaine de personnes réunies dans une salle de conférence du ministère, boulevard Saint Germain à Paris.

À l'issue de ce conclave, face à la presse, Sébastien Lecornu a lui aussi manié carotte et bâton. La carotte prenant forme d'un nouveau "Contrat de développement territorial" : un demi-milliard d'euros arroseront Bure et les territoires voisins, en plus du milliard d'aides directes ou indirectes déjà versées depuis deux décennies. Le bâton, celle d'une promesse de "rétablissement de l'État de droit" suite à l'évacuation du bois Lejuc.

*"Il fallait que l'ordre public soit rétabli avant d'envisager une nouvelle concertation", a-t-il affirmé.*

Ajoutant :

*"Certains opposants ont choisi la voie de la délinquance, mais en même temps je suis tout disposé à engager la concertation avec les opposants légaux, associations ou ONG, même s'ils font partie des acteurs étant très opposés au projet Cigéo."*

## A Bure, un climat toujours extrêmement tendu

Malgré cet appel du pied, les principales organisations d'opposants – dont des structures nationales comme *Sortir du nucléaire* ou *France nature environnement (FNE)* – ont, la veille, **annoncé** leur

*"refus de "concertation", sur un projet non viable et dans les conditions actuelles de répression", et dénoncé "l'actuelle radicalisation des pouvoirs publics et leur illusoire appel à dialoguer".*

Seules deux ONG, *Greenpeace* et *Negawatt*, ont rencontré le ministre Nicolas Hulot et son secrétaire d'État récemment, mais l'entretien ne concernait pas exclusivement le projet *Cigéo* (la rencontre s'est déroulée avant l'évacuation du 22 février). En prévision du week-end des 3 et 4 mars, alors que se tenaient des rencontres inter-comités dans la Meuse, la préfecture située à Bar-le-Duc avait dégainé quatre arrêtés d'interdiction – de "*survol*", de manifestation, de circulation et de stationnement –, sitôt

---

<sup>1</sup> Avec notamment les deux préfètes de Meuse et de Haute-Marne, respectivement Murielle Nguyen et Françoise Souliman.

contestés en référé-liberté. Le Tribunal administratif de Nancy a débouté les opposants, en reconnaissant de possibles "troubles à l'ordre public".

Bilan, neuf gardes à vue et deux comparutions immédiates ont eu lieu après ce week-end de manifestations interdites, s'ajoutant à la longue liste de militants et d'agriculteurs interpellés ou jugés pour des raisons diverses. Le 6 mars, une personne était ainsi poursuivie devant le TGI de Bar-le-Duc pour "port d'armes" après un contrôle routier : elle avait dans son véhicule deux canifs, un câble électrique et une pelle à tarte... Le verdict sera prononcé en avril.

Le 19 mars, le même tribunal condamne trois personnes pour "violences" et "rébellion", pour avoir résisté lors de leur expulsion du bois Lejuc : deux ont écopé de trois mois de prison ferme, assortie pour l'une d'une interdiction de territoire de deux ans.

## Vers un troisième débat public

C'est dans ce climat que Sébastien Lecornu a annoncé la prochaine

*"mise en œuvre d'un débat public national sur [la] gestion des déchets nucléaires".*

Un débat, a-t-il affirmé,

*"qui devra aborder toutes les alternatives, sans que l'option de l'enfouissement en profondeur soit privilégiée".*

Il pourrait avoir lieu cet automne, et serait le troisième du nom sur la question, après ceux de 2005 et de 2013. Mais les opposants n'y croient pas :

*"Après le premier débat public de 2005 dont il ressortait que la population préférerait un stockage en sub-surface, la loi de 2006 qui a suivi a entériné le stockage en couches géologiques profondes. Celui de 2013 portait non pas sur l'opportunité du projet mais sur ses caractéristiques", raconte Juliette Geoffroy, porte-parole du Cedra, une association d'opposants créée il y a vingt ans.*

L'option d'enfouir les déchets en profondeur est toujours rejetée par les mêmes groupes d'opposants, jugeant "dangereux et irresponsable", de sceller à jamais une "poubelle radioactive" dans le sous-sol alors que des expériences similaires se sont soldées par un fiasco. Comme le Wipp, un centre de stockage souterrain de déchets hautement radioactifs aux États-Unis (Nouveau-Mexique), dont Areva était partenaire, qui reste inaccessible depuis février 2014 suite à un important incendie ayant éclaté dans ses galeries. En Suède, un tribunal vient de rejeter un projet d'enfouissement similaire, estimant que l'absence de fuites radioactives n'était pas garantie.

➤ lire [notre article](#).

Le débat risque ainsi de se retourner comme un boomerang contre les promoteurs de Cigéo. La loi encadrant les pratiques de la Commission nationale du débat public est très claire : son principe numéro un est de

*"mettre en discussion l'opportunité du projet (faut-il le réaliser ou non ?)".*

Cigéo ne serait donc plus un chantier mais une simple option. Il sera difficile de continuer à laisser l'Andra travailler sur place sans "geler" le projet, le temps du débat public. Or les associations constatent toutes les semaines que les deux préfectures engagent des actes administratifs ou des travaux techniques directement liés à Cigéo.

Plusieurs arrêtés du 6 mars 2018

"portant autorisation de pénétrer dans des propriétés publiques et privées [...] afin de procéder aux études à mener en vue d'assurer le raccordement électrique du projet Cigéo", ou "afin de procéder à des relevés environnementaux" ont ainsi été décrétés.

Jérôme Thorel



Bure  
par Jérôme Thorel  
27 mars 2018  
Photo : CC Aurélien Glabas

## Un milliard d'euros ont été dépensés pour rendre "socialement acceptable" l'enfouissement de déchets nucléaires

Le projet d'enfouissement des déchets nucléaires pressenti à Bure, dans l'Est de la France, doit faire l'objet d'un troisième débat public d'ici la fin de l'année. Mais dans quelles conditions ? Depuis 2000, des sommes considérables d'argent public ont inondé les départements de la Meuse et de Haute-Marne, censées favoriser l'"acceptabilité" sociale du projet. Basta ! a fait le compte : ce ne sont pas moins de 1,1 milliard d'euros qui auraient déjà été déversés localement par les principaux acteurs de la filière nucléaire. Plusieurs centaines de millions d'euros pourraient encore arroser les deux départements.



La Meuse, ses 190 000 habitants, son taux de chômage à 14 %, son projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure... Et les centaines de millions d'euros déversés depuis 25 ans par l'État pour faire accepter ce que les opposants nomment une "poubelle nucléaire" : le stockage de 85 000 m<sup>3</sup> de déchets radio-toxiques à plus de 500 mètres de profondeurs, sous une couche de roche et d'argile. Le fameux projet Cigéo, porté par l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra), est censé résoudre le casse-tête du stockage des déchets nucléaires "à vie longue", issus des



centrales, dont certains émettent une radioactivité pendant plusieurs de centaines de milliers d'années.

## "Accompagnement économique" OU "achat des consciences" ?

L'État et les entreprises impliquées, EDF et Orano (ex-Areva), n'ont pas lésiné sur les moyens pour rendre acceptable le choix de Bure, petit village de la Meuse, pour accueillir tout ce que l'industrie nucléaire française produit comme déchets mortels. Selon nos calculs – aucun comptage officiel n'ayant été réalisé –, plus d'un milliard d'euros ont été dépensés dans les deux départements concernés, la Meuse et la Haute-Marne (voisin de Bure), via un complexe enchevêtrement d'aides directes, indirectes et d'investissements, depuis le début des années 2000. Un "accompagnement économique", selon l'État, un "achat des consciences", dénoncent les opposants.

Tout commence avant même l'idée de construire un laboratoire devant tester les conditions géologiques de stockage. Dès 1995, de l'argent public est déversé dans les cantons de la Meuse qui se sont portés candidats à l'accueil du centre d'essai géotechnique : 5 millions de francs par an, pendant cinq ans (1995-1999), soit l'équivalent de 3,8 millions d'euros.

## Une manne de 60 millions d'euros par an pour la Meuse et la Haute-Marne

Le 30 juin 2000, changement de braquet. L'État décide de créer un *groupement d'intérêt public* (GIP) dans chacun des deux départements (*Gip Objectif Meuse* et *Gip Haute-Marne*), chargés de "l'accompagnement économique", même si le projet d'enfouissement n'existe pas encore. Les fonds sont abondés par les acteurs de la filière nucléaire, EDF (78 %), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA, 17%) et Areva (5 %). Sur les trois premières années cumulées, de juin 2000 à décembre 2002, 30 millions d'euros tombent dans l'escarcelle de chacun des deux groupements d'intérêt public. Les données concernant la période qui suit sont moins évidentes, en l'absence de chiffres consolidés. Selon d'anciens élus locaux, la "rente" est d'au moins 10 millions par an et par département jusqu'à l'exercice 2005. Soit 60 nouveaux millions.

Les règles changent en juin 2006, suite à la seconde loi sur les déchets nucléaires qui signe l'acte de baptême de *Cigéo*. Le parrain est généreux et les dragées en or massif : le montant double, avec 20 millions par an et par département jusqu'en 2009. Sous-total en comptant les sommes précédentes : 280 millions. A partir de 2010, malgré l'austérité qui se profile, le montant passe à 30 millions par an et par département, cela jusqu'en 2017. Au total depuis 1995, voilà la cagnotte *Cigéo* atteint 764 millions d'euros.

## Des projets urbanistiques farfelus

Dans ces deux départements à faible démographie – six habitants au km<sup>2</sup> – et au tissu économique ravagé par des décennies de restructurations industrielles, la grande tombola de l'"État nucléaire" fait figure de jackpot. Une petite partie de ces fonds sont versés en "dotations directes" à quinze communes situées dans un rayon de 10 km autour du site de l'Andra, à Bure. Évaluée à environ 500 euros par habitant et par an, cette aide directe représente, pour chaque GIP, environ 1,8 millions euros par an. Le reste est versé selon sept "axes de développement", de l'industrie au "développement

durable", en passant par le tourisme<sup>2</sup>. Les fonds sont alloués à des entreprises privées de toutes sortes – de la mécanique de précision aux fromageries –, à des offices HLM, des maisons de retraites, des établissements de santé.

Les conseils départementaux, les communes ou communautés de communes arrivent à faire financer des projets plus ou moins utiles, voire farfelus : travaux de voiries incessants, assainissement, chauffage collectif, constructions de terrains de sport ou de salles des fêtes flamboyantes neuves, rénovation d'églises, aménagement de trottoirs en granit ou érection de lampadaires à diodes électroluminescentes, dont la qualité esthétique est à géométrie variable... Le village de Bure installe un nouvel éclairage public : de longs pilonnages gris au design moderne et épuré, ornés d'une tige diffusant une lumière feutrée, parfois bleue, parfois verte. Heureux hasard : bleu et vert, les couleurs du logo de l'Andra. Merci Cigéo.

## Manque de transparence

*"Le pire, c'est qu'il est impossible d'échapper à cet argent sale", grince Claude Kaizer, ancien élu local de Meuse et farouche opposant historique aux desseins de l'Andra dans sa région. "J'ai réalisé des travaux dans ma maison et j'ai vu qu'il y avait une partie financée par le GIP. Symboliquement, je leur ai adressé un chèque du même montant en retour. Il n'a jamais été encaissé."*

Autre curiosité : les fonds sont débloqués "sur dossier", comme pour toute subvention publique. A la différence que la "gouvernance" des deux GIP est à transparence limitée. Les sommes, au centime d'euro près, sont bien comptabilisées tous les ans et publiées dans les rapports annuels, mais les réunions où se décident le déblocage des fonds (comités exécutifs, conseils d'administration, assemblées générales) sont peu ouvertes à la vérification publique : aucun verbatim des interventions, peu de compte-rendus détaillés des arbitrages<sup>3</sup>. Seules les décisions prises sont notifiées, souvent sans commentaires et sans motifs. Ces pratiques n'ont fait l'objet que de légères remarques de la part de la Cour des comptes comme des Chambres régionale des comptes<sup>4</sup>.

Cette pluie de subventions publiques ne sont pas les seuls fonds qui arrosent le territoire. L'électricien EDF investit aussi massivement en Meuse et en Haute-Marne depuis 2006. Et cela indépendamment des dotations qu'elle fournit aux GIP. Symbole de son implantation au cœur de ce coin de Lorraine, qui trône pile en face du laboratoire de l'Andra à Bure : un cube en béton à l'architecture épurée abritant 70 km de rayonnages, destinés à accueillir toutes les archives

► Détails des fonds cumulés pour la Meuse et la Haute-Marne

Périodes	Montants par département	Total
2000-2005	10 ME/an	120 ME
2006-2009	20 ME/an	160 ME
2010-2017	30 ME/an	480 ME
<b>Total GIP</b>		<b>760 ME</b>
Aides d'EDF		
2008-2017	Achats PME locales	220 ME
2006-2013	Investissements directs	120 ME
<b>Total EDF</b>		<b>340 ME</b>
<b>Total</b>		<b>1100 ME</b>

<sup>2</sup> Industrie, communication et transports, tourisme, recherche, urbanisme, services à la population et développement durable.

<sup>3</sup> L'absence de verbatim ou de compte-rendus détaillés des délibérations nous a été confirmé par Mélanie Varnusson, directrice du GIP Objectif Meuse (en fonction depuis 2010), lors d'entretiens réalisés à l'automne 2017. Le GIP Haute-Marne publie tout de même des PV d'assemblées générales détaillées (mais pas de verbatim des interventions), ce que ne fait pas Objectif Meuse.

<sup>4</sup> Rapport de la Cour des comptes sur l'Andra (2015), Chambre régionale de Lorraine sur le GIP Meuse (2011) et de celle de Champagne-Ardenne sur le GIP Haute-Marne (2012).

industrielles du groupe. Un bijou qui a coûté 10,7 millions d'euros. Tant mieux pour l'emploi local, tant pis pour l'accessibilité, les archives de l'électricien public se situant à 70 km de la gare Meuse TGV.

## Comment "nucléariser" un territoire

EDF participe également à une lente mais solide "nucléarisation" du territoire. En 2014, lors du salon international de l'énergie nucléaire, l'Andra et les deux conseils généraux de Meuse et Haute-Marne font stand commun.

Sur une carte en couleurs, on peut voir une cible rouge, dont le centre est Bure. Autour, une myriade de projets liés au nucléaire, où des PME spécialisées côtoient des implantations d'EDF, du Commissariat à l'énergie atomique et d'Areva. Le document est titré "S'implanter sur le Pôle territorial de compétence nucléaire"

➤ [cliquer pour ouvrir une version agrandie du document.](#)

❑ EDF a investi 56 millions dans une base de logistique de pièces de rechange pour centrales nucléaires à Velaines, près de Bar-le-Duc (Meuse).

❑ Sa filiale *Socodei* exploite aussi un site de maintenance du parc nucléaire à Saint-Dizier (Haute-Marne), pour 42 millions d'investissement.

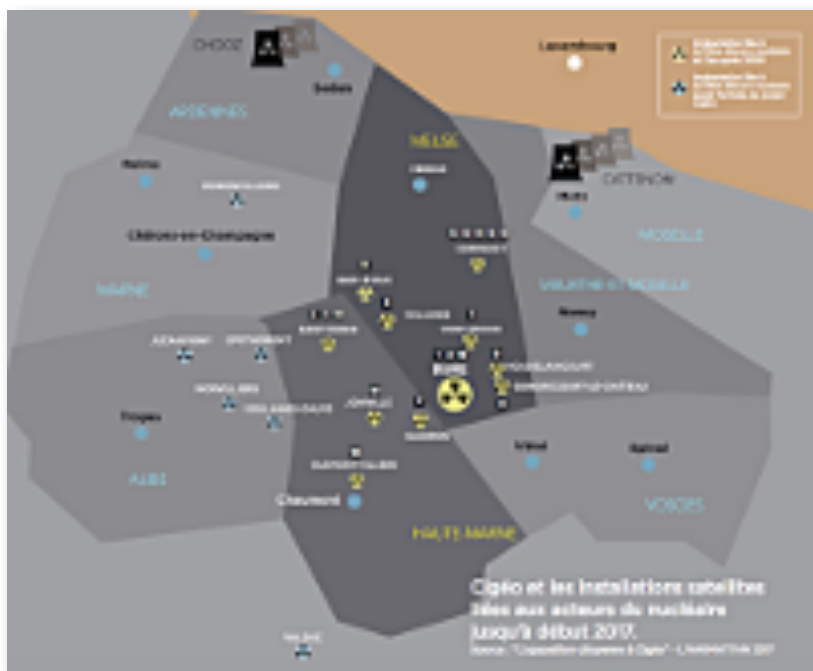
❑ L'entreprise a ouvert un centre de formation à Saint-Dizier et participe, avec *Areva*, à la création de formations, comme le BTS Environnement nucléaire d'un lycée de Saint Dizier, ou le Bac pro Maintenance industrielle et nucléaire à Bar-le-Duc.

❑ Areva a également installé son centre d'archives en Meuse (à Houdelaincourt).

❑ Une de ses filiales, *LMC*, y exploite une plateforme logistique de transit de matières radioactives à Void-Vacon.

❑ Le CEA n'est pas en reste : il y gère un centre de recherche à Saudron, à 2 km du labo de l'Andra.

L'un des collectifs d'opposition à Cigéo, *Burestop*, a publié [une carte et un récapitulatif de ces installations.](#)



## Plusieurs dizaines de millions d'investissement

Combien représentent au total les investissements d'EDF ? Les réponses à nos demandes, incluant plusieurs relances, auprès du service communication d'EDF sont restées évasives sur les chiffres mais limpides sur les intentions :

*"EDF s'implique avec les acteurs locaux (...) pour que le territoire accueille dans les meilleures conditions le centre industriel de stockage géologique des déchets radioactifs (Cigéo), et bénéficie du surcroît d'activités économiques qui en résultera", indique le service de presse. "Ces actions s'ajoutent aux initiatives de développement économique des GLP de Meuse et de Haute-Marne" — en sachant qu'EDF leur fournit déjà les trois quart de leurs budgets.*

Pour les chiffres, une brochure récente intitulée "Success stories", que Basta ! a consultée, présente le

*"programme EDF d'accompagnement économique en Meuse et Haute-Marne afin de préparer le territoire et ses entreprises au projet Cigéo".*

Au verso, deux chiffres intéressants sont avancés :

*"Depuis 2006, le groupe EDF a contribué à la création ou au maintien de 1100 emplois" dans la région sous forme d'investissements directs dans ses filiales, des PME, ou via des "prêts participatifs ou bonifiés".*

Le document ajoute :

*"Entre 2008 et 2017, le montant total des achats effectués dans la Meuse et la Haute-Marne, par EDF et ses principaux fournisseurs, dépasse les 220 millions d'euros".*

Dans **un autre document public**, l'électricien fait le bilan de ses interventions entre 2006 et décembre 2013. Il est question cette fois de

*"1470 emplois soutenus ou créés", de "124 millions d'euros de commandes aux entreprises locales" (chiffre déjà pris en compte dans notre calcul) et enfin, élément nouveau, de "120 millions d'euros d'investissements directs".*

Ce dernier chiffre permet d'estimer à 1,1 milliard d'euros l'ensemble de la manne dont ont pu bénéficier les deux départements grâce au projet Cigéo — qui a ce jour n'a obtenu ni déclaration d'utilité publique, ni décret d'autorisation de création. A ce chiffre pourraient encore être ajoutés les investissements directs d'Areva.

## Un nouveau "contrat de territoire" évalué à 500 millions d'euros

En plus de ces sommes déjà engagées, un nouveau programme d'investissements publics a été dévoilé le 7 mars par le secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire,



Sébastien Lecornu. Si aucune somme n'a été avancée, [un article de l'Est Républicain](#) du 24 novembre avance le chiffre de 500 millions d'euros.

Ce nouveau

*"Contrat de développement territorial" (CDT) se déclinerait en "82 actions identifiées dans le ferroviaire, les réseaux routiers, les services à la population, le numérique, l'habitat, l'alimentation en eau..."*

Ce "contrat de développement territorial" sera placé sous les auspices des deux préfectures de Meuse et de Haute-Marne. Interrogée par *Bastamag*, la préfecture de la Meuse a confirmé que ces fonds sont destinés à être déployés via les deux *GLP*, sans détailler sur quelle période ils seront affectés. Quant à la somme exacte, silence radio. Nos demandes de précisions au secrétariat d'État sont également restées sans réponse.

Selon nos sources, les sommes prévues seraient considérables. Uniquement pour les "infrastructures routières", un montant de 389 millions d'euros est évoqué, essentiellement pour rénover deux routes nationales dans le nord de la Meuse. Mais 22 millions seront affectés aux routes départementales, dont 6 millions pour la seule D960, qui traverse le sud de la Meuse d'Ouest en Est, et qui passe... devant le laboratoire de l'Andra.

Fort de la volonté de "transparence" claironnée devant la presse par Sébastien Lecornu, *Bastamag* a demandé confirmation de ces montants. Les services du ministre ne nous ont pas répondu. Au final, "l'acceptabilité sociale" de l'enfouissement des déchets nucléaires aura nécessité au moins 1,6 milliards d'euros.